

# Prêt d'honneur création-reprise

## INITIATIVE LE HAVRE ESTUAIRE

### Présentation du dispositif

Initiative Le Havre Estuaire a pour objectif d'aider les créateurs ou les repreneurs d'entreprise :

- à monter le plan de financement de leur projet dans les meilleures conditions, grâce à un accompagnement personnalisé,
- à financer leur projet, grâce à l'octroi d'un prêt personnel remboursable sur l'honneur,
- une fois l'entreprise créée et le prêt accordé, à pérenniser la jeune entreprise.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif s'adresse à toute personne créant ou reprenant une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, au Répertoire des Métiers et/ou à la Chambre d'Agriculture et à tous secteurs d'activité.

Si elle est déjà créée, l'entreprise doit avoir moins de 6 mois d'activité

#### Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Le dispositif vise tous types de projet de création et de reprise d'entreprise.

#### Quelles sont les particularités ?

— Entreprises inéligibles

Sont exclus du dispositif les marchands de biens, location d'établissements industriels ou commerciaux équipés et les professions libérales.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, d'un montant compris entre 5 000 et 30 000 €.

#### Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable entre 3 et 5 ans.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Les demandes de prêt sont à faire auprès d'Initiative Hérault Est.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
- Publics visés par le dispositif
  - > Créateur
  - > Repreneur

---

## Organisme

### INITIATIVE LE HAVRE ESTUAIRE

- Esplanade de l'Europe  
181 Quai Frissard  
BP 1410  
76067 LE HAVRE CEDEX  
Téléphone : 02 35 55 26 67  
Télécopie : 02 35 55 27 00  
Web : [www.seine-estuaire.cci.fr](http://www.seine-estuaire.cci.fr)